

Investir dans l'élimination de la pauvreté des enfants et des familles au Canada

Consultation prébudgétaire pour le budget fédéral 2017

5 août 2016

Anita Khanna
Coordonnatrice nationale, Campaign 2000

Family Service Toronto
202-128A, chemin Sterling, Toronto (Ontario) M6R 2B7
Tél. : 416 595-9230, poste 250
Courriel : anitakh@familyservicetoronto.org
www.campaign2000.ca et www.familyservicetoronto.org



Campaign 2000 est un réseau non partisan pancanadien composé de plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires engagés à collaborer pour mettre un terme à la

Introduction



La pauvreté des enfants et des familles afflige le Canada : 1 334 930 enfants (19 %) vivent dans la pauvreté selon des données sur les déclarants (MFR-Apl).¹ Bien que les parlementaires se soient engagés en 1989 à éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000², et toute la pauvreté en 2009³, les plans d'action nécessaires ne se sont jamais matérialisés. On constate avec honte

que la pauvreté infantile affecte de manière disproportionnée les familles autochtones, victimes de racisme, récemment immigrées, vivant avec un handicap ou dirigées par une femme monoparentale.

Il convient de noter que le budget 2016 tient un rôle historique dans la restructuration du soutien du revenu pour les familles et dans le travail de préparation pour renverser l'épidémie de pauvreté infantile du Canada et empêcher de nombreuses autres familles de glisser dans la pauvreté. Campaign 2000 soutient cette approche et est heureux d'avoir contribué aux réflexions qui ont mené à la conception efficace de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE).

Le budget 2017 présente une occasion incontournable de s'appuyer sur les investissements de 2016 pour éliminer la pauvreté, logiques d'un point de vue économique. Stimuler les économies locales tout en bâtissant un avenir plus équitable pour les enfants : tout le monde y trouve son compte. Maintenant, le gouvernement doit faire en sorte que les investissements dans l'Allocation canadienne pour enfants et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux protègent la population contre la pauvreté, fournir les ressources nécessaires à l'élaboration d'un cadre d'éducation et de soins à la petite enfance (ESPE), affecter des fonds au logement et éliminer les taux de pauvreté disproportionnés chez les personnes marginalisées. L'élimination de la pauvreté infantile et l'élaboration d'une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté sont des engagements clés du gouvernement qui demandent des investissements immédiats et à long terme.



Mettre un terme à la pauvreté est logique des points de vue moral et économique. La pauvreté coûte au gouvernement environ 72 à 86 milliards de dollars par année, surtout en coûts de soins de santé, de justice pénale et de services sociaux.

Campaign 2000 exhorte le gouvernement à saisir l'occasion de réduire la pauvreté des enfants et des familles afin d'ouvrir à tous des perspectives d'avenir et de réussite et d'assurer une prospérité à long terme au Canada.

Résumé des principales recommandations

- Donner la priorité à des investissements à long terme dans la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (SCRP) en tant qu'élément clé du fonds d'infrastructure sociale. La SCRP doit comprendre à la fois des objectifs et des échéanciers pour guider les investissements et assurer le progrès. Le plan doit être enchâssé dans une loi, déterminer les rôles clés à tous les niveaux de gouvernement et reconnaître les particularités de la manière dont le Québec exerce ses politiques sociales dans le contexte canadien. De plus, on doit mettre en place des exigences strictes en matière de production de rapports pour assurer une transparence concernant l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Faire en sorte que l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) protège la population contre la pauvreté :
 - À partir de 2017, l'ACE doit être indexée à l'inflation annuellement. L'investissement

dans l'indexation dans le budget 2017 doit tenir compte de 2016 et de 2017.

- Créer une approche à long terme pour investir dans l'ACE afin qu'elle atteigne un niveau permettant de réduire le taux de pauvreté infantile du Canada de 50 % dans cinq ans.

- Augmenter le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Éliminer les restrictions arbitraires de la croissance, fournir un financement suffisant, stable et prévisible reconnaissant les variations économiques régionales, et s'assurer que le gouvernement fédéral comme les gouvernements provinciaux rendent des comptes quant au respect de leurs obligations en matière de droits de la personne et des normes de service

Présentation de Campaign 2000 à la consultation prébudgétaire 2017, août 2016

Page 2

afin d'offrir un soutien du revenu suffisant à tous les Canadiens à faible revenu sans autres moyens de subsistance adéquats.

- S'engager envers une approche de financement fédéral soutenu et à long terme afin de soutenir les provinces et les territoires qui ont créé des plans de services aux enfants et qui se dirigent vers des systèmes d'éducation et de soins à la petite enfance (ESPE) universels, de haute qualité et complets. Une approche soutenue et à long terme, qui affecte des fonds fédéraux aux services aux enfants à partir du budget fédéral de 2018, est nécessaire. Les fonds dédiés à l'ESPE devraient graduellement augmenter pendant dix ans pour représenter au moins 1 % du PIB, et correspondre aux standards internationaux.
- Investir dans les logements sociaux pour réduire la pauvreté. Engager un financement à long terme pour compenser l'expiration imminente des accords d'exploitation fédéraux relatifs au logement à loyer indexé sur le revenu. Réévaluer la définition d'abordabilité, puisque la définition actuelle à 80 % du loyer au prix du marché moyen demeure inabordable pour trop de familles. Le gouvernement fédéral devrait établir des exigences fermes quant au nombre de nouveaux logements bâtis chaque année par l'intermédiaire du fonds d'Investissement dans le logement abordable.
- Attribuer des fonds à la mise en œuvre des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation afin de régler la crise de pauvreté infantile affectant les familles autochtones.

Les questions de la consultation prébudgétaire se concentrent sur les mesures permettant d'aider des personnes, des entreprises et des collectivités à atteindre leurs objectifs, à contribuer à l'économie et à réaliser leur potentiel. Campaign 2000 croit que l'élimination de la pauvreté est essentielle à l'atteinte de ces objectifs et invite le gouvernement à adopter un point de vue de réduction de la pauvreté dans toutes les discussions et les décisions relatives aux politiques sociales.

L'élimination de la pauvreté est nécessaire pour assurer une santé stable à la population et offrir aux enfants un bon départ dans la vie. Pour que la pauvreté devienne chose du passé, il est nécessaire d'élaborer une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (SCRP) bien dotée en ressources, englobant des éléments comme des services aux enfants abordables et de haute qualité; des possibilités de formation et d'éducation accessibles; la création d'emplois stables et de qualité; des logements sûrs et abordables; un système de transports abordable; un soutien du revenu suffisant reconnaissant la dignité et les droits des bénéficiaires et un plan pour réparer la discrimination dont souffrent les communautés marginalisées.

Le Canada possède les ressources, les connaissances et l'engagement nécessaires pour agir par l'entremise de la SCR. On doit donner la priorité aux enfants et aux familles vulnérables dès maintenant pour empêcher l'augmentation de la pauvreté et, à long terme, assurer une stabilité économique et sociale continue.

La SCR doit comprendre à la fois des objectifs et des échéanciers et être élaborée en consultant les gouvernements des provinces et des territoires, les gouvernements et les organismes autochtones, des organisations non gouvernementales et les gens vivant dans la pauvreté. Un leadership fédéral fort est essentiel au succès d'une approche participative à la lutte contre la pauvreté. Pour que le gouvernement soit tenu responsable de l'atteinte des objectifs et des échéanciers de la stratégie, les programmes doivent s'appuyer sur des investissements à long terme. En plus des éléments précisés dans cette présentation, la

SCRP devrait comprendre :

- Des ressources dédiées à un plan d'élimination de la pauvreté des enfants et des familles chez les familles autochtones, élaboré conjointement avec des organismes autochtones.

Présentation de Campaign 2000 à la consultation prébudgétaire 2017, août 2016
Page 3

- Un bon programme d'emplois qui contre l'augmentation du travail précaire, du travail à temps partiel involontaire et du nombre de travailleurs pauvres, et comprend l'équité en matière d'emploi dans les secteurs public et privé pour éliminer la pauvreté vécue de manière disproportionnée par les gens marginalisés.
- Des prestations de congé de maternité/parental améliorées et prolongées, étendues à tous les parents, plus flexibles et comprenant des prestations pour le deuxième parent.
- Un plan pour faire face à l'inégalité croissante du revenu en rétablissant un régime d'impôt sur le revenu des particuliers juste et en réintroduisant le principe d'imposition fondé sur la capacité à payer.

Optimiser l'Allocation canadienne pour enfants afin de réduire la pauvreté

Campaign 2000 se réjouit de la mise en œuvre de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Il s'agit d'un instrument de politique fort, comme il se doit pour faire face à la pauvreté des enfants et des familles. Pour s'assurer que l'architecture de l'ACE est optimisée pour la réduction de la pauvreté des enfants et des familles, le budget 2017 doit régler quatre questions :

- 1) Des données récentes confirment les taux catastrophiques de pauvreté infantile chez les enfants des Premières Nations. Dirigé par les peuples autochtones, le gouvernement doit régler le sérieux problème de l'application de l'ACE dans les réserves chez les membres des Premières Nations qui ne sont pas tenus de produire une déclaration de revenus. Étant donné que l'ACE est administrée par le régime fiscal, le gouvernement doit collaborer avec les Autochtones pour s'assurer que toutes les familles aient accès à l'ACE.
- 2) Étant donné que l'ACE a importé les critères d'admissibilité de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, beaucoup d'enfants au Canada n'y auront pas accès à cause du statut d'immigrant de leurs parents. Même si ces familles produisent des déclarations de revenus, elles ne peuvent pas réclamer des prestations auxquelles elles auraient droit autrement. Les critères d'admissibilité doivent être révisés afin de donner accès aux allocations pour enfants aux enfants d'immigrants et de demandeurs du statut de réfugié qui produisent des déclarations de revenus. Actuellement, seuls les citoyens canadiens, les résidents permanents, les personnes protégées et les résidents temporaires au Canada depuis au moins 18 mois sont admissibles à l'ACE. Cela exclut les gens résidant au Canada sans statut régularisé et ayant des enfants, y compris ceux dont la demande de statut de réfugié a été refusée et qui invoquent des considérations d'ordre humanitaire, ainsi que des conjoints parrainés dont la résidence permanente est conditionnelle et qui sont séparés de leur conjoint.
- 3) Une indexation immédiate est nécessaire pour aider à protéger le pouvoir d'achat de l'ACE. Nous notons que le gouvernement approuve le principe d'indexation et demandons sa mise en œuvre immédiate ainsi que la prise en compte des niveaux de 2016-2017 dans l'indexation du budget 2017.
- 4) Le gouvernement doit graduellement augmenter l'ACE afin de maintenir une réduction significative de la pauvreté des enfants et des familles au-delà de la première année. On doit augmenter le montant de base de l'allocation en plus de mettre en œuvre une

indexation complète. On améliorerait encore l'ACE grâce à un taux de réduction des prestations plus progressif. On devrait augmenter l'ACE de façon à ce que le taux de pauvreté infantile de 2015 diminue de 50 % d'ici 2020.

Présentation de Campaign 2000 à la consultation prébudgétaire 2017, août 2016
Page 4

Reconstruire le Transfert canadien en matière de programmes sociaux

Le temps est venu pour le gouvernement fédéral d'augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Nous demandons l'élimination des restrictions arbitraires de la croissance ainsi que l'apport d'un financement suffisant, stable et prévisible reflétant les variations régionales en matière de besoins et de capacité fiscale. Le gouvernement fédéral devrait convoquer les provinces et les territoires afin de négocier les principes de mise en œuvre de tous les programmes pour s'assurer que tous les Canadiens reçoivent une aide sociale, des services sociaux, des services aux enfants et une éducation postsecondaire de qualité optimale. Actuellement, le régime d'impôts et de transferts du Canada est en deçà de la moyenne de l'OCDE en ce qui a trait à la réduction des inégalités et de la pauvreté : il réduit l'inégalité du revenu du marché de 22 %, comparativement à la moyenne de 27 % de l'OCDE.

De faibles taux d'aide sociale laissent des familles dans la pauvreté dans toutes les régions du Canada. Le gouvernement fédéral comme les gouvernements provinciaux doivent rendre des comptes quant au respect de leurs obligations en matière de droits de la personne afin de fournir un soutien du revenu suffisant à tous les Canadiens à faible revenu sans autres moyens de subsistance adéquats. Pour assurer des chances équitables et un développement sain des enfants, on doit stabiliser l'aide sociale à au moins 10 % au-dessus du seuil de pauvreté.

Permettre la réussite par l'entremise de

programmes essentiels *Services aux*

enfants

Le Canada a besoin d'un programme national d'éducation et de soins à la petite enfance (ESPE), dirigé par le gouvernement fédéral et élaboré en collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones. Ce programme demande un cadre stratégique bien élaboré, fondé sur les principes d'universalité, de haute qualité et d'exhaustivité, guidé par des objectifs et des échéanciers et appuyé par des investissements à long terme.

Nous nous sommes réjouis de l'engagement du budget 2016 de 500 millions de dollars en financement des services aux enfants pour le budget 2017. Ce financement est une première étape essentielle permettant de bâtir un système et un cadre stratégique exhaustifs en ESPE. Le gouvernement doit maintenant s'engager envers une approche de financement fédéral soutenu et à long terme afin de soutenir les provinces et les territoires qui ont créé des plans et qui se dirigent vers des systèmes d'ESPE universels, de haute qualité et complets. Une approche soutenue et à long terme, qui affecte des fonds fédéraux aux services aux enfants à partir du budget fédéral de 2018, est nécessaire. Les fonds dédiés à l'ESPE devraient graduellement augmenter pendant dix ans pour représenter au moins 1 % du PIB, une proportion correspondant aux standards internationaux.

Logement

Les investissements du budget 2016 dans le logement et les consultations actuelles sur une stratégie nationale du logement sont des développements positifs et dignes de mention. Des données récentes montrent que 730 000 ménages locataires font face à de très graves problèmes d'abordabilité, dépensant 50 % de leur revenu en loyer. L'accès à des logements sûrs et abordables est essentiel dans la lutte contre la pauvreté infantile. Le gouvernement doit investir dans le logement social pour réduire la pauvreté et : 1) engager un financement à long terme pour faire face à l'expiration imminente des accords d'exploitation du fédéral relatifs au logement à loyer indexé sur le revenu; 2) réévaluer la définition d'abordabilité, puisque la définition actuelle à 80 % du loyer au prix du marché moyen demeure inabordable pour trop de

familles; 3) établir des exigences fermes quant au nombre de nouveaux logements bâtis chaque année par l'intermédiaire du fonds d'Investissement dans le logement abordable.

Présentation de Campaign 2000 à la consultation prébudgétaire 2017, août 2016

Page 5

Réconciliation

Le Canada doit examiner la question des taux catastrophiques de pauvreté infantile chez les enfants des Premières Nations. 60 % des enfants dans les réserves souffrent d'une misère écrasante. Les peuples autochtones du Canada possèdent les taux de natalité les plus élevés au pays et des taux de pauvreté disproportionnellement élevés. Le gouvernement doit attribuer des fonds pour mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et régler immédiatement la disparité du financement de l'aide à l'enfance chez les Premières Nations.

¹ Statistique Canada. Tableau 111-0015 – Caractéristiques des familles, mesures de faible revenu (MFR), selon le type de famille et la composition de la famille, annuel, CANSIM.

² Bibliothèque du Parlement (1989). Débats de la Chambre des communes, 34^e législature, 2^e session : vol. 5.

Trouvé au http://parl.canadiana.ca/view/oop.debates_CDC3402_05/1?r=0&s=1

³ Parlement du Canada (2009). Débats de la Chambre des communes, 40^e législature : 2^e session. Trouvé

au <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=40&Ses=2&DocId=4254820&Language=>

[E](#)